



# Le Poulpe

BULLETIN DE LIAISON DE LA SEPANSO GIRONDE

Mars 2010



2010 Année Internationale de la Diversité Biologique

## Les Nouvelles

### Edito

**Compensations environnementales ou cache-misère ?**

Succédané des indulgences, les mesures de compensation visent plus à restituer une image écologiquement vertueuse des activités dommageables pour l'environnement, qu'à en atténuer les impacts.

Ces compensations balayent un spectre varié, de l'impact carbone d'un voyage en avion, à l'impact sur la biodiversité d'un projet autoroutier.

Ainsi, le chantier en cours de l'autoroute A65, dévastant près de 2000 hectares d'espaces naturels et d'habitats d'espèces protégées, s'accompagne de « mesures compensatoires », permettant de verdir à bon compte le projet, et à son promoteur d'affirmer que *« la seule chance de survie du vison d'Europe est peut-être l'autoroute A65 Langon/Pau »*.

Pour qui visite le chantier cauchemardesque de l'autoroute A65, bien d'autres impacts apparaissent, qui ne seront jamais réparés : destruction de zones humides, de la forêt et des paysages, enclavement des villages, des exploitations agricoles et des maisons, etc.

Souvent spoliés, balançant entre résignation et révolte face au désastre écologique et humain de l'autoroute A65, nombre d'habitants du Sud-Gironde ne croient pas aux mesures compensatoires et rejettent massivement la double peine annoncée d'une nouvelle ligne ferroviaire à grande vitesse. On les comprend.

D. D.

### A65, LGV : des projets contre Nature !

Une "Autoroute écologique", cela n'existe pas, quoi qu'en disent les promoteurs qui prétendent que des précautions sans précédent auraient été prises pour l'A65. Le chantier de l'A65 rappellerait plutôt Verdun !

Pourquoi en serait-il autrement avec la LGV qui va traverser une dizaine de sites Natura 2000 ?

Après Bayonne puis Langon, 15000 à 20000 manifestants ont envahi Hendaye le 23 janvier dernier pour montrer la détermination des citoyens contre la folie des politiques. D'autres rassemblements sont prévus tout au long des tracés.

### Venez nombreux à NERAC SAMEDI 6 Mars

(départ de la gare à 10 h 30)

Pétition à signer sur [www.vigilance-lgv.fr](http://www.vigilance-lgv.fr)

S.B.

Les rendez-vous mensuels de la SEPANSO se poursuivent le 1er jeudi de chaque mois à 18 heures à la Maison de la Nature, 3 rue de Tausia.

Prochaine réunion : jeudi 4 mars avec la conférence de Abdellah Boubchir, Ingénieur en Hydraulique, sur les risques d'inondation en Gironde.

Mars 2010

1



## **Enduro du Gulp : de plus en plus préoccupant**

Les 16 et 17 janvier dernier s'est déroulée la neuvième édition de la « Course des sables » sur la commune de Grayan-et-l'Hôpital.

Après le passage des 400 coureurs et de 30.000 spectateurs sur un tracé de 15 km dans la forêt, sur la dune et sur la plage, on ne peut que constater les dégâts : destruction de la flore liée au piétinement et déplacement du sable, dérangement de la faune lié au bruit et à l'afflux des spectateurs.

En cette année internationale de la biodiversité, et alors que le site se situe en zone Natura 2000 (FR7200678 : Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret), de telles pratiques sont particulièrement intolérables et constituent un très mauvais exemple pour les jeunes qui se livrent parfois à des loisirs motorisés illégaux dans ces milieux très fragiles.

Comment croire à une réelle volonté politique de faire évoluer les comportements dans le cadre du Grenelle de l'environnement si l'on ne met fin à de telles manifestations ?

Nous attendons la réponse du Préfet.

## **Réhabilitation du CFM d'Hourtin : un désastre annoncé**

Malgré les avis défavorables de "l'Association pour l'Environnement et la Défense de Carcans-Maubuisson" (AEDCM), l'association "Vive la Forêt" et la SEPANSO lors de l'enquête d'utilité publique, le projet de réhabilitation de l'ancien centre de formation marine (CFM) d'Hourtin est confirmé en projet immobilier autour d'un port de plaisance.

Ce site, étant enclavé dans une Réserve Naturelle dont la création vient aussi d'être décidée, les risques de destruction d'espèces protégées (Loutre, Vison d'Europe, Cistude d'Europe, et autres reptiles et Amphibiens) liés à la fréquentation de la route d'accès traversant la zone Natura 2000 s'en trouvent accrus. Le projet de port, loin de résoudre tous les problèmes des corps morts, aura pour effet d'augmenter le nombre de bateaux à moteur sur le lac, ceci en totale contradiction avec la mesure E1 du SAGE des lacs médocains qui vise au contraire à « limiter et contrôler la fréquentation des bateaux à moteur sur les lacs. »

Les perturbations induites par les travaux d'entretien (curages, dragages, maintien du niveau d'eau...) n'ont pas été évaluées à leur juste mesure, pas plus que le brassage des vases et les effets néfastes engendrés par les hélices des bateaux (multiplication de plantes invasives par exemple).

Ce site aurait mérité une renaturation (abandon du projet portuaire au profit d'une reconstitution de plage naturelle avec évacuation et traitement à terre des sédiments pollués de la darse) qui aurait pu constituer une exemplaire, quoique minime, compensation des destructions subies de toute part dans notre région du fait des nouvelles infrastructures. Nous ne pourrions pas en rester là.



## **Natura 2000 en Gironde**

Bien que le Comité de pilotage départemental ne se soit pas réuni depuis deux ans, le réseau Natura 2000 se met en place petit à petit dans notre département.

Les derniers sites à n'être pas pourvus de document d'objectif (Docob) sont en cours de diagnostic pour les uns (vallée de la Pimpine, vallée de l'Euille, Forêts dunaires de La Teste... ) ou d'élaboration de Docob pour les autres (Marais du Blayais, Réseau hydrographique du Gat mort et du Saucats ...). Pour les plus avancés, on en est à la phase d'animation (Vallée du Ciron, ...). Le site des Vallées de la Leyre qui a été un des premiers à être doté d'un Docob dont la mise en œuvre est assurée par le PNR des Landes de Gascogne, en est à son premier bilan. Il a été demandé au Comité de pilotage de revoir le périmètre du site pour l'amputer de sa partie estuarienne en raison de la création du site Natura 2000 marin du Bassin d'Arcachon qui va couvrir l'estuaire de la Leyre ainsi que les prés salés d'Arès et le Banc d'Arguin. Malgré notre désaccord, c'est le site marin qui aura la gestion de ces trois secteurs (auparavant en sites Natura 2000 terrestres). D'autres sites marins vont être créés - dans le cadre des Directives Oiseaux et habitats : en continuité avec l'estuaire de la Gironde, au droit des étangs d'Hourtin Carcan, - et un site en haute mer en Tête de canyon du Cap Ferret (directive Oiseaux).

Il conviendra de vérifier que la continuité avec les sites terrestres voisins est bien assurée et que tous les habitats, terrestres comme marins, sont bien pris en compte.

C.G.



Rassemblement d'Hendaye contre le projet de LGV : 23 janvier 2010

ENTRETIEN

# Protection obligatoire

PHILIPPE BARBEDIENNE Le directeur de la Sepanso souligne l'importance des zones humides à la faveur de la Journée mondiale

Sud-Ouest 03/02/10

RECUEILLI PAR  
JEAN-DENIS RENARD  
jd.renard@sudouest.com

C'était hier la Journée mondiale des zones humides filée à France Nature Environnement, la Sepanso en tête. Plusieurs : les réserves naturelles des marais de Bruges et de l'étang de Cousseau, en Gironde, ainsi que la réserve de l'étang de la Mazie dans le Lot-et-Garonne.

« Sud Ouest », Quel rôle jouent les zones humides ?

**Philippe Barbedienne.** Elles représentent une toute petite superficie, environ 2 % de la France métropolitaine. Mais leur rôle est précieux. Elles abritent une partie non négligeable de la biodiversité, avec des espèces végétales et animales inféodées au milieu. Elles ont un rôle irremplaçable dans l'épuration de l'eau. Les pollutions d'origine biologique, les matières en suspension et les nitrates sont filtrés par les zones humides. Elles servent aussi de champs d'expansion aux crues. En matière de qualité comme de quantité d'eau, on ne peut pas s'en passer.

Dans quel état sont-elles ?

Elles ont énormément souffert. Elles ont disparu à 60 % en France. Elles souffraient autrefois d'une très mauvaise réputation, à cause du paludisme et des miasmes. On s'est acharné à les assainir et à les exploiter. L'urbanisation, les routes et l'agriculture les ont vues comme de nouveaux territoires à conquérir. Le drainage agricole

## La Sepanso ne désarme pas

Sur le plan environnemental, la région a su préserver nombre de ces zones humides.

Sud-Ouest 18 / 12/09

Au cours du conseil économique et social de la Région Aquitaine qui s'est tenu le 10 juin, le président de la Sepanso, fédération des Sociétés pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest, Pierre Davant, a réitéré, entre autres sujets, son opposition à la déviation

routièr du Taillan. « Nous sommes défavorables à la poursuite en général des projets routiers et déviations diverses, dont celle du Taillan-Médoc, absolument pas écologique, à la démesure du pont Lucien-Faure sur la Garonne », estima-t-il.

## « En matière de qualité comme de quantité d'eau, on ne peut pas s'en passer »

leur a fait beaucoup de mal, comme le pompage pour l'irrigation, qui les assèchent du fait de la baisse du niveau des nappes phréatiques. Les retenues collinaires en amont stérilisent tout le « petit chevelu » des zones humides en aval, les ruisseaux et les rivières. Dans les Landes, la loi de 1857 sur l'assainissement a conduit à la construction de tout un réseau de fossés et de crastes visant à débarrasser le milieu de son eau.

Le Sud-Ouest reste-t-il riche en zones humides ?

tes, on est confrontés à d'énormes problèmes d'assèchement directement liés à l'irrigation. Et, de manière plus générale, la superficie des zones humides continue à se réduire et à se fragmenter, du fait de l'urbanisation notamment. À titre d'exemple, la réserve des marais de Bruges totalise 264 hectares. Elle est le seul reliquat des marais qui s'étendaient sur plus de 3 000 hectares au nord de Bordeaux. Même si le discours dominant a changé, même si on ne parle plus d'insalubrité, il faut maintenant passer aux actes. Sur ce problème, mieux vaut garder un optimisme mesuré. La directrice-cadre sur l'eau a fixé des objectifs ambitieux à l'horizon 2015 pour atteindre le bon état écologique des eaux. Sur le terrain, on est bien obligé de constater que les politiques ne suivent pas.

La Réforme 21/01/10

## Le solaire contre les pins ?

**Le photovoltaïque pour remplacer les pins ?** L'idée a jailli dans l'esprit de certains sylviculteurs, découragés par les ravages causés par deux tempêtes en dix ans. Ils ont alors décidé de transformer leurs parcelles en une ferme solaire, sur la base d'un calcul rapide et convaincant : la location d'un hectare à EDF rapporte 2 500 euros par an, soit beaucoup plus que l'exploitation forestière. Ainsi sur la commune de Losse, dans les Landes, quelque 320 hectares vont-

ils être désormais dédiés au solaire. en compte, dans la gestion de la fo-

ils être désormais dédiés au solaire. Une aberration pour les sylviculteurs mais aussi les militants écologistes. Pour eux, mieux vaudrait poser des panneaux solaires sur tous les hangars et autres toitures et replanter de la forêt, indispensable puits à carbone. « C'est une aberration, une vision perverse du Grenelle », s'insurge ainsi Philippe Barbedienne, de la Sepanso, la branche Aquitaine de l'association France nature environnement. Pour lui, il serait enfin temps de prendre

en compte, dans la gestion de la forêt, non pas le seul revenu du bois valorisé, mais le service environnemental rendu à la société, via le captage de CO<sub>2</sub>. Aujourd'hui, cette forêt est en danger. Les insectes xylophages et autres chenilles processionnaires attaquent les arbres. « Pour replanter, quand on est sylviculteur aujourd'hui, il faut vraiment aimer la nature », conclut Philippe Barbedienne, inquiet du devenir de la forêt des Landes de Gascogne.

N. L.

# La vie des Réserves Naturelles

**pN Bruges** (Renseignements et réservations : [animation.sep@wanadoo.fr](mailto:animation.sep@wanadoo.fr) ou 05 56 57 09 89)

- Visites guidées de 9 h 30 à 12 h (gratuit) : Dimanches 7 mars, 21 mars, 4 avril, 23 mai
- «*Semaine sans pesticides*» Samedi 20 mars : Les auxiliaires du jardinier de 9h30 à 12h (gratuit)
- «*Fréquence grenouille*» : Vendredi 2 avril : : Sortie nocturne à la rencontre des amphibiens (gratuit)
- «*Semaine du développement durable*» Samedi 3 avril : Une tortue aquatique sous haute surveillance, la Cistude d'Europe de 9h30 à 12h (gratuit)
- «*Fréquence grenouille*» Vendredi 7 mai : Sortie nocturne à la rencontre des amphibiens (gratuit)
- *Initiation aux chants des oiseaux des prairies humides*, Samedi 8 mai de 9h00 à 12h, 4 € (gratuit pour les enfants de – 12 ans)
- *Initiation aux chants des oiseaux des haies*, Dimanche 9 mai de 9h00 à 12h, 4 € (gratuit pour les enfants de – 12 ans)
- «*Les journées Aquitaine nature*» Mercredi 19 mai : Découverte des papillons (atelier pour les enfants) de 14h à 16h, gratuit
- *Participer à une enquête nationale sur les insectes pollinisateurs*, Samedi 22 mai de 9h30 à 12h, gratuit,

## RN Cousseau

(Réservations Offices de Tourisme : OT Lacanau 05 56 03 21 01 ou OT Carcans 05 56 03 34 94)

- «*La Loutre : espèce protégée*», Samedi 28 mars, 14h – 17h / 2 euros/ Gratuit pour les enfants de - 12ans. Recherche des traces (empreintes, épreintes ou crottes, etc.), qui révèlent bien des secrets sur la vie de l'animal. Réservation OT Carcans.
- «*Fréquence Grenouille*» Samedi 25 avril, 18h -21h / 2€ / Gratuit pour les enfants de - 12ans. Dans les eaux peu profondes, découverte des pontes, têtards, adultes. A la tombée de la nuit crapauds et grenouilles se font entendre. Réservation OT Carcans
- «*Fête de la Nature*», Samedi 16 mai de 14h à 17h.: découvrez la nouvelle exposition. Accueil en bord d'étang. Sans réservation. Gratuit.
  - **Dimanche 17 mai** de 14 à 17 h : Visite de la RN jalonnée d'ateliers lecture de paysage à travers le dessin, l'écriture et la parole. Accueil en bord d'étang. Réservation OT Lacanau. Gratuit
- **Visites guidées** de 9 h 30 à 12 h 30 (gratuit) :
  - **Mercredis (réservation OT Carcans) : 18 mars, 15 et 22 avril**
  - **Dimanches (réservation OT Lacanau) : 1er et 29 mars, 12 et 26 avril.**

**RN Arguin** : Renseignement et réservations au 05 56 66 45 87. Rendez-vous Jetée d'Eyrac Arcachon

### **Journées Aquitaine Nature :**

- **La faune cachée de l'estran** : Mercredi 19 mai, RN Arguin (13H-17H) 25 places (gratuit)
- **Découverte de la RN du Banc d'Arguin et des Sternes caugek** , Samedi 22 mai (11H-17H) (25 places) Gratuit. Prévoir pique-nique.

**Visite guidée de la RN et de ses milliers d'oiseaux** : Dimanche 30 mai (10H-15H) (25 places) 20€ Tarif réduit (15€). Prévoir pique-nique.

**Nos commissions de travail sont ouvertes à tous nos adhérents**

**Voir aussi en encart la liste des Commissions départementales et régionales auxquelles nous participons.**

**Vous trouverez, sur le site Internet de la SEPANSO, toutes les informations sur la vie des Réserves Naturelles, les sorties nature de la SEPANSO et les informations relatives aux dossiers en cours :** [www.sepanso.org](http://www.sepanso.org)



N'hésitez pas à transmettre votre adresse électronique à la SEPANSO  
Ainsi Le Poulpe deviendra plus écologique.

**Adresse du Poulpe** : [lepoulpe.sep@wanadoo.fr](mailto:lepoulpe.sep@wanadoo.fr)

**SEPANSO - 1 rue de Tautzia - 33800 BORDEAUX**  
Tel : 05 56 91 33 65 - Fax : 05 56 91 85 75  
email : [sepanso.fed@wanadoo.fr](mailto:sepanso.fed@wanadoo.fr)